



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fermeture exceptionnelle des services de l'État le 13 juillet 2020

Angoulême, le 9 juillet 2020

Les services de l'État seront exceptionnellement fermés le lundi 13 juillet 2020. Cette fermeture concernera :

- la préfecture de la Charente ;
- les sous-préfectures de Cognac et Confolens ;
- la direction départementale des territoires (DDT) ;
- la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) ;
- la direction départementale des finances publiques (DDFIP) ;
- la délégation départementale de l'agence régionale de santé (ARS) ;
- l'unité départementale de la direction régionale des entreprises, de la consommation, de la concurrence, du travail et de l'emploi (UD-DIRECCTE) ;
- l'unité bi-départementale Vienne/Charente de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (UD-DREAL) ;
- l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP).

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr